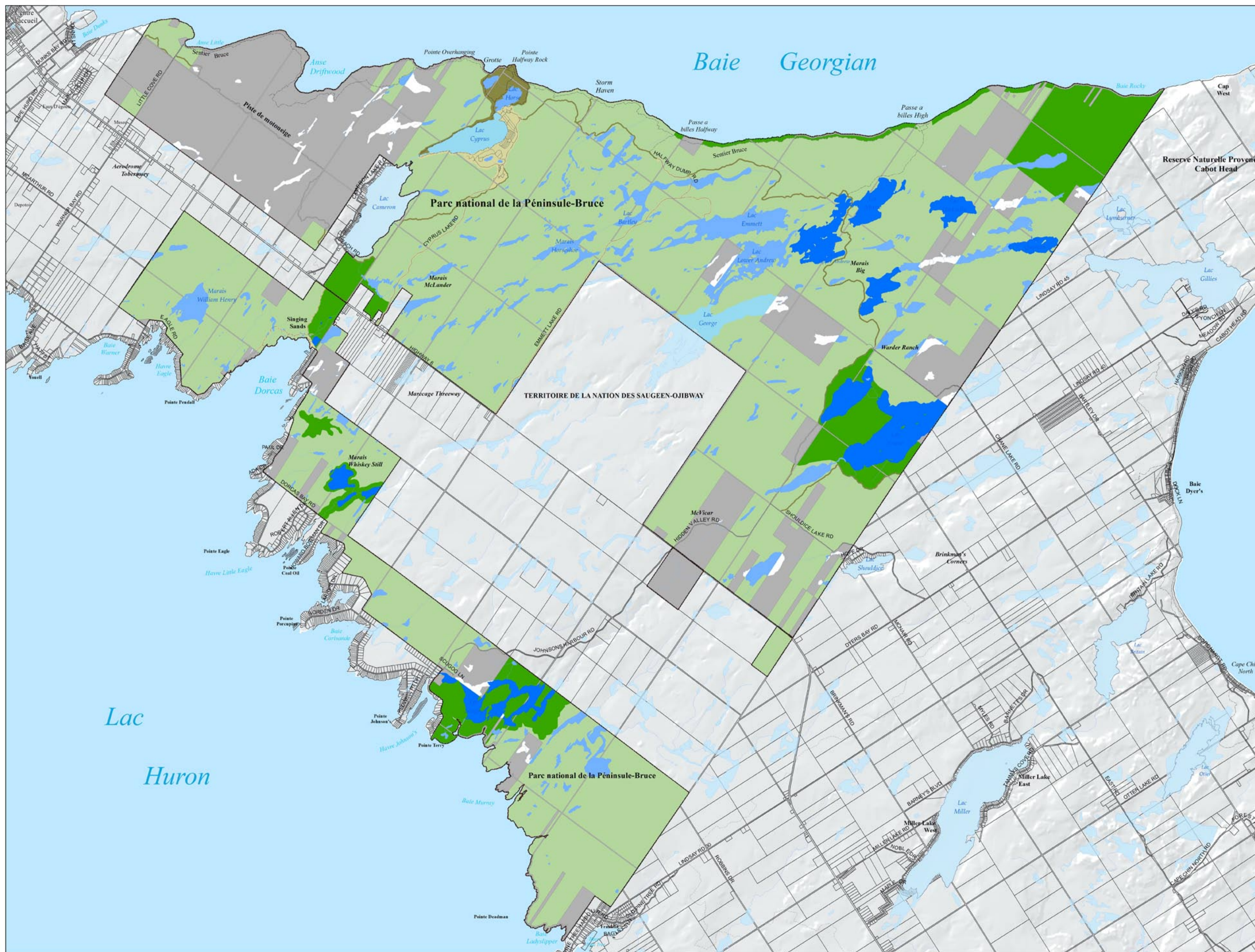


Parc national de la Péninsule Bruce – Carte préliminaire du concept de zonage



Légende

Par type de zone:

Zonage terrestre:	Zonage aquatique:
 Zone 1 – Préservation spéciale	 Zone 1 – Préservation spéciale
 Zone 2 – Milieu sauvage	 Zone 2 – Milieu sauvage
 Zone 3 – Milieu naturel	 Zone 3 – Milieu naturel
 Zone 4 – Loisirs et plein air	 Aucun zonage
 Aucun zonage	

Référence :

L'exemple de zonage a été élaboré de façon théorique, uniquement à des fins de discussion.

Les zones initiales ont été définies à partir des résultats de la carte des valeurs des ressources produite pour le PNPB et d'opinions d'experts.

Lorsque c'est possible, les limites des zones sont basées sur les caractéristiques du terrain (p. ex. corridors de déplacement); ailleurs, on a utilisé les limites des propriétés ou des bassins hydrographiques.

Le zonage n'a pas été envisagé pour les terres privées, les routes non ouvertes et les bandes riveraines municipales.

Carte produite par l'Agence Parcs Canada
 Date de production de la carte : septembre 2011

NAD_1983_UTM_Zone_17N
 Projection de Mercator transverse
 Unité linéaire : mètre
 Système de référence nord-américain de 1983

↑
N

1:40,000

0 0.5 1 2 3 4 5 Km

© 2011. Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 © 2011. Comprend des documents de l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. Tous droits réservés.
 © 2011. Le plan cadastral des terres situées en dehors du parc national de la Péninsule Bruce a été fourni par le comté de Bruce et utilisé avec son autorisation.

parkscanada.gc.ca
parcscanada.gc.ca